

**BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

Le 4 juillet 2023, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 22 juin 2023, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 33 représentants 48 voix
 Nombre de membres présents : 15 représentants 15 voix
 Nombre de membres présents ou représentés : 24 représentants 39 voix

Délibération n° BS-2023/06

Objet : Projet d'expérimentation d'une « Caisse Locale Alimentaire Chartreuse »

LISTE DES PRESENTS :

1° COLLEGE 1 représentant = 6 voix	5° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
	BREYTON Stéphanie
	CLOUZEAU Dominique
2° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	DELPHIN Maurice
DOLGOPYATOFF BURLET Céline	ESCARON Dominique
	GUSMEROLI Stéphane
3° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	MOREL Véronique
GUIGUE Gilbert	
WOLFF Corine	6° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
	DELCAMBRE Philippe
4° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	
BONNARDON Pierre	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
HABFAST Claus	ENGRAND Christophe
	MACHON Martine
	PICHON-MARTIN Bertrand

LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :

1° COLLEGE pouvoir = 6 voix	5° COLLEGE pouvoir = 1 voix
BERANGER Nathalie à DOLGOPYATOFF BURLET Céline	MICHALLET Bernard à MOREL Véronique
SANDRAZ Eric à WOLFF Corine	MONIN Michelle à BREYTON Stéphanie
VIAL Cédric à GUIGUE Gilbert	
2° COLLEGE pouvoir = 1 voix	6° COLLEGE pouvoir = 1 voix
GERIN Anne à PICHON-MARTIN Bertrand	LAVAL Sylvain à GUSMEROLI Stéphane
	PICARD Christian à CLOUZEAU Dominique
3° COLLEGE pouvoir = 1 voix	
4° COLLEGE pouvoir = 1 voix	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
BAABAA Jimmy à ESCARON Dominique	

Votants (en voix) : 39
 Exprimés (en voix): 39
 Pour : 39
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

Objet : Projet d'expérimentation d'une « Caisse Locale Alimentaire Chartreuse »

CONTEXTE

Cette action vient en résonance de la mesure 2.4 « Favoriser une alimentation locale et de qualité aux habitants » inscrite au projet de Charte 2022-2037. La facilitation d'un approvisionnement local pour tous les habitants est recherché en faisant connaître l'offre en produits agricoles locaux auprès des familles, jeunes, et résidents du territoire, ainsi qu'en les accompagnant dans la réflexion des impacts et enjeux de notre alimentation.

DESCRIPTIF DE L'OPERATION

Cet accompagnement vise à repenser l'accessibilité des produits locaux auprès des habitants, et ce dans un contexte inflationniste sur les produits alimentaires.

Partant des actions précédentes telles que le Défi locavore et le Mois de la Transition Alimentaire, et en s'appuyant des prochaines éditions, la volonté est d'arriver à la création d'une Caisse Locale Alimentaire Chartreuse (CLAC)

Cette caisse cherche à dynamiser la consommation de produits locaux et de qualité auprès des ménages et ce quel que soit leur revenu.

PLAN DE FINANCEMENT

Le projet porte sur l'accompagnement et l'étude à la mise en place de l'expérimentation d'une carte ou chèque local alimentaire en incluant les habitants, les associations, les producteurs locaux et les commerçants.

La mise en place d'un tel projet nécessite un accompagnement important afin de rassembler les acteurs concernés, de s'entourer de l'expertise indispensable à une réflexion globale inscrivant le projet dans une logique de pérennité de montée en puissance progressive telle que l'accompagnement juridique, fiscal et comptable ou encore l'ingénierie monétique.

De plus, l'objectif est de créer un climat expérientiel, en s'appuyant d'évènements de promotion des produits locaux afin de toucher les habitants de manière spontanée.

L'objectif général de l'opération est d'accompagner les habitants au changement de comportement alimentaire en induisant une prise de conscience des impacts de l'alimentation sur l'environnement, la santé, le climat, l'économie territoriale.

Plan de financement prévisionnel maîtrise d'ouvrage PNR				
Dépenses		Recettes		
Accompagnement juridique, financier et comptable	9 240.00 €	Région Auvergne-Rhône-Alpes	14 583.33 €	58%
Ingénierie monétique	12 240.00 €	FEADER 16.71	10 416.67 €	42%
Sensibilisation Valorisation des produits locaux pour promouvoir la CLAC	3 520.00 €			
TOTAL	25 000.00 €	TOTAL	25 000.00 €	100%

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

- **D'approuver le projet et son plan de financement,**
- **D'autoriser le Président à solliciter les subventions nécessaires,**
- **D'autoriser le Président à déposer un projet au titre du programme « Bien Manger Pour Tous »,**
- **D'autoriser le Président à signer tous documents se rapportant à cette décision.**

Ainsi fait et délibéré le 4 juillet 2023,
Pour copie conforme, Le Président

Publiée le **05 JUL, 2023**

